Police : Des “caméras piétons” pour lutter contre le contrôle au faciès

26/10/2015 à 23h24



Les “caméras piétons”, de petites caméras fixées sur le torse des forces de l’ordre sont expérimentées depuis trois ans dans la police. Elles vont désormais “faire partie de l’équipement classique des forces de l’ordre sur le terrain”, a annoncé lundi Manuel Valls. Le dispositif entend répondre à l’abandon du “récépissé” pour lutter, entre autres, contre les contrôles au faciès.